

POUR NOISIEL/LOGNES

VINCENT

ÉBLÉ



- 43 ans
- deux enfants
- cadre administratif

- conseiller général sortant
- premier maire-adjoint de Lognes
- présenté par le parti socialiste
- soutenu par le mouvement des citoyens



Vous habitez Noisiel ou Lognes. Les 11 et 18 mars, vous voterez pour élire le conseil municipal de votre commune mais aussi pour élire le conseiller général du canton.

Vincent Éblé sollicite ainsi votre soutien car l'action engagée depuis 3 ans doit être poursuivie.

TROIS ANS DÉJÀ !

C'est en octobre 1997 que Vincent Éblé a été élu conseiller général. Il succédait alors à Daniel Vachez, maire de Noisiel, qui venait d'être élu député et renonçait volontairement au cumul des mandats.

Depuis lors, Vincent Éblé assure la représentation du canton au sein de l'assemblée départementale à Melun. Il défend les intérêts de ses habitants et relaie, du mieux possible, les actions conduites par les équipes municipales de Noisiel et Lognes.

UNE SOLIDE IMPLANTATION

- Habitant du canton depuis 19 ans, (à Noisiel jusqu'en 1986, puis à Lognes), Vincent Éblé connaît et vit les préoccupations quotidiennes de ses habitants.
- Élu municipal en charge de l'urbanisme et du personnel à Lognes, il est premier adjoint de Michel Ricart depuis 1995. Il a été huit ans vice président du SAN du Val-Maubuée.
- Comme conseiller général du canton de Noisiel, Vincent Éblé siège dans les conseils d'administration des collèges et dans celui de la Maison de retraite départementale La Chocolatière. Il préside la commission locale d'insertion qui est compétente pour l'examen des programmes et des situations individuelles d'insertion des R.M.Istes.
- Au plan départemental, Vincent Éblé a présidé plusieurs années l'Union des Elus Socialistes et Républicains. Il en est aujourd'hui le vice-président. Il est également administrateur du Service départemental d'incendie et de secours, et du Centre de gestion du personnel de la fonction publique territoriale.

CONSEILLER GÉNÉRAL

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL GÉNÉRAL ?

- C'est une assemblée d'élus qui a son siège dans la ville préfecture.
- Il est composé de conseillers généraux (43 en Seine-et-Marne) élus dans chaque canton pour six ans.
- Le Conseil général règle par ses délibérations *les affaires du département*. Il vote le *budget départemental*.
- Ses compétences sont nombreuses en particulier dans les domaines de *l'action sociale*, de *la prévention*, de *l'éducation*, de *l'aménagement du territoire*, de *l'aide aux communes*, etc.

UN CONSEILLER GÉNÉRAL À L'ÉCOUTE : les priorités de Vincent Éblé sont les vôtres

- Défendre les intérêts du canton et de ses habitants, en particulier au sein d'une assemblée dominée par la Droite qui néglige le quotidien des populations vivant dans les secteurs urbains et particulièrement en ville nouvelle.
 - Développer les emplois par une politique départementale d'incitation économique et agir pour l'insertion professionnelle des jeunes.
 - Soutenir les personnes défavorisées dans le sens d'une plus grande justice sociale, en particulier pour les personnes âgées, les parents isolés, les handicapés, les chômeurs en fin de droits. Le Département doit développer fortement le nombre de travailleurs sociaux dans notre secteur.
 - Protéger l'environnement par une maîtrise durable de l'urbanisation.
- Favoriser les transports collectifs plutôt que l'automobile et mettre en valeur les atouts formidables de la Seine-et-Marne en matière de cadre de vie.
- Encourager les efforts des équipes éducatives de nos établissements scolaires par la mise à disposition des moyens nécessaires. Le conseiller général est membre de droit des conseils d'administration des collèges.

UN CONSEILLER GÉNÉRAL ÉCOUTÉ : le bilan d'action de Vincent Éblé est positif

- Signature pour chaque commune du canton (Noisiel en 2000, Lognes en 2001) d'un Contrat d'Aménagement et de Développement Urbain Concerté (CADUCÉ) qui apporte des subventions départementales pour des projets communaux (environ 2 fois 8 millions de francs).
- Engagement concret de l'assemblée départementale dans la réhabilitation lourde de l'Unité d'Action Sociale à Noisiel (21,5 millions de francs). Il s'agit de donner un outil de travail performant aux travailleurs sociaux de notre secteur, pour le bien de tous.
- Rénovation de la restauration du collège de la Maillière à Lognes (entre 5 et 6 millions de francs). Après deux années de retard, la commission *marché* du Conseil général vient de retenir la procédure de marché négocié pour débloquer la situation.
- Engagement écrit du président du Service départemental d'incendie et de secours d'engager prochainement des travaux de réaménagement de la caserne de sapeurs-pompiers de Lognes (5,5 millions de francs).

